

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR Profil concepteur et encadrant

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR, Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, obligatoire pour les différents personnels concevant ou encadrant des travaux à proximité des réseaux.

Programme

Réglementation

Présentation

Mise en application sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques

Les procédures avant chantier

Formulaire de déclaration de travaux

Détection de réseaux

Cartographie des ouvrages

Lecture des indices et affleurants

Responsabilité de prise en charge

Marchés et DCE

Les procédures en cours de chantier

Opérations sur chantier

Constat d'arrêt et de sursis, constat d'endommagement des réseaux

Les compétences et responsabilités des différents intervenants

Opérateur

Encadrant

Concepteur

Maître d'ouvrage

Exploitant

Guide technique

Présentation et mode d'emploi

Passage du QCM AIPR profil encadrant ou concepteur

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre intervenant en préparation ou suivi de projet de travaux, chef de chantier, conducteur de travaux intervenant en préparation administrative des travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories (réseaux électriques, de gaz, de communications, d'eau potable, d'assainissement, de chaleur...)

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

195 € par stagiaire

Adresse

Brest - CEFORTECH

20 rue JC Chevillotte,
29200 Brest

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



Les points forts de la formation

- Formation et préparation pour faciliter la réussite au test IPR à l'issue de la journée
-

Les conditions d'admission

Prérequis

Etre encadrant de proximité ou concepteur et être familiarisé avec l'environnement informatique de base.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique. Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR. S'entraîner sur les questions issues du questionnaire à choix multiples (QCM) contrôlant les compétences.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Questionnaire à choix multiples (QCM). Conditions particulières : se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport pour se présenter à l'examen.

Modalités pédagogiques

Apport théorique, exercices pratiques, entraînement sur questionnaires de préparation au test

Perspectives métiers

Entreprise travaux publics VRD Collectivité territoriale Chef d'équipe Chef de chantier Conducteur de travaux Directeur ou ingénieur de travaux

Date et mise à jour des informations : 08/01/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Brest

- 25 avril 2024
- 17 juin 2024
- 17 octobre 2024
- 21 novembre 2024

Contacts



LECUYER Alizée

cefortech@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CEFORTECH Brest - N° SIRET 130 022 932 00078 - N° d'activité 53290897729
20 rue JC Chevillotte,, - 29200 Brest

Tél. : 02 98 44 52 58 - cefortech@formation.bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

 CCI FORMATION
BRETAGNE